

# VISA PRIVE

## DOCUMENTS NECESSAIRES

Pour l'établissement d'un visa privé ordinaire à une entrée ou deux entrées, vous devez présenter :

1. Le passeport original, comportant au moins 2 pages vierges réservées aux visas, valable encore au moins 6 mois après la date d'expiration du visa ;

2. Le formulaire de demande de visa rempli sur le site [visa.kdmid.ru](http://visa.kdmid.ru), imprimé et signé par le demandeur en personne ;

(Pour le choix du lieu de dépôt de vos documents, vous devez indiquer le Centre de visa où vous vous apprêtez à déposer les documents)

3. Une photographie couleur – veuillez-vous reporter à la page Spécifications pour les photos d'identité ci-dessus.

4. - Une invitation à entrer en Fédération de Russie établie par le Service fédéral des Migrations de la Fédération de Russie ;

**ou**

- La déclaration écrite d'un citoyen de la Fédération de Russie, adressée au nom d'Ambassadeur de l'Ambassade de la Fédération de Russie en Belgique / Consule General à Anvers , concernant son voyage en Fédération de Russie avec les membres de sa famille, son époux(se) ou ses enfants qui sont mineurs ou ressortissants étrangers

1. **La déclaration au nom d'Ambassadeur à Bruxelles ;**

2. **La déclaration au nom de Consule General à Anvers ;**

**ou**

- Une demande notariée d'un ressortissant de l'Union Européenne, résidant légalement en Fédération de Russie et invitant ses proches parents – sont considérés comme proches parents les parents, enfants, petits-enfants, époux, grands-mères, grands-pères et frères et sœurs. La copie des documents confirmant son domicile légal doit être jointe à sa demande : permis de séjour, permis de séjour temporaire, visa d'étude ou de travail ;

- **A noter:** Si un citoyen d'un État étranger est le conjoint d'un citoyen de la Fédération de Russie, un certificat de mariage doit alors être soumis (si vous avez un certificat russe, un original + une copie sont requis;
- si c'est un certificat étranger, un extrait original de l'acte de mariage (valable 3 mois) avec un apostille est requis, la traduction en russe (extrait + apostille), certifiée conforme par un notaire ou un officier consulaire de Russie).
- La copie des certificats délivrés par le Bureau d'état civil ou des documents similaires délivrés par l'autorité compétente à l'étranger. Dans le cas de demandes des grands-parents ou petits-enfants, il est nécessaire de présenter deux copies des certificats du

Bureau d'état civil ou des documents similaires délivrés par l'autorité compétente à l'étranger. Ces documents doivent confirmer le lien de parenté entre les personnes mentionnées.

5. Certificat d'assurance médicale, valable sur le territoire de la Fédération de Russie et couvrant toute la durée de validité du visa.

Remarque : la police d'assurance médicale doit comporter les éléments suivants :

- la date de signature du contrat ;
  - le numéro de la police ;
  - le nom complet de l'assuré(e) ;
  - les coordonnées de l'assureur ;
  - la police doit couvrir toute la durée du séjour en Russie en ce qui concerne tout les type de visas ;
  - la liste des services médicaux, ainsi que le rapatriement du corps en cas de décès ;
  - le montant minimum de la couverture doit être de 30 000 EUR ;
  - le territoire de la couverture doit être Monde entier, Fédération de Russie ou Europe, y compris la Russie ;
  - la signature de l'assureur.
6. Pour les retraités, les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels, sans emploi et les étudiants - Preuve de solvabilité - Compte bancaire / carte de crédit / débit indiquant les mouvements pour les 2 dernières semaines. Chaque personne doit avoir au moins 100 EUR par jour de séjour à sa disposition.
7. Pour les mineurs : un extrait d'un acte de naissance délivrée par la commune Belge (en anglais, français ou néerlandais).
8. Si le mineur est accompagné d'un seul parent :
- une copie de la carte d'identité ou d'un passeport de l'autre parent
  - l'autorisation parentale (indiquant les dates de voyage) obtenu dans la commune Belge

**OU**

Si le mineur est accompagné d'une tierce personne :

- une copie de la carte d'identité ou d'un passeport des deux parents ;
- leur autorisation parentale ;
- une preuve de solvabilité (un relevé bancaire des parents ou des tiers en présentant une copie de leur carte d'identité, 100 EUR par jour de séjour) valable pour 2 semaines.

9. Les citoyens de tous les pays (à l'exception de certains pays de l'UE) doivent fournir un  permis de séjour belge valide avec une durabilité de plus que 90 jours. Pour plus d'informations, veuillez-vous contacter nos opérateurs de **notre centre** d'appels.
10. Les demandeurs ayant une invitation écrite d'un citoyen de la Fédération de Russie indiquant que d'autres membres de sa famille vont l'accompagner en Russie doivent fournir les documents supplémentaires suivants :
- son passeport international valable et la copie des premières pages sur lesquelles  figurent les renseignements personnels;
  - la copie d'un document confirmant le lien de parenté;
  - le titre de séjour Belgique valable d'un citoyen de la Fédération de Russie  et son copie.

**Important** – L'invitation écrite d'un citoyen de la Fédération de Russie doit être remise en personne au Centre de demande de visa pour la Russie par un citoyen de la Fédération de Russie.

**IMPORTANT** : L'Ambassade de la Fédération de Russie en Belgique peut exiger des documents supplémentaires avant de délivrer un visa, vous convoquer à un entretien ou prolonger le délai nécessaire à l'examen de votre demande de visa.

Le paiement des droits consulaires et des frais de prestations de services peut s'effectuer directement auprès du Centre de visa.

Je confirme avoir fourni une demande de visa complète et avoir pris connaissance des délais minimums de traitement de ma demande et les accepte..

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_